



CULTURES

LE MAGAZINE DES PERSONNELS DU MINISTÈRE

MARS 2017 N°133

ÉDITO



En 2017, nous célébrons plusieurs anniversaires qui témoignent de l'histoire de nos institutions et de la décentralisation culturelle de la France. Parmi eux, le Centre Pompidou a

choisi de fêter son quarantième anniversaire partout en France, faisant écho aux 40 ans des directions régionales des affaires culturelles (Drac) ou aux 70 ans de la décentralisation théâtrale.

Une façon de célébrer par ces trois événements l'ambition d'un égal accès pour tous à la culture, qui guide au quotidien le travail de l'ensemble des agents du ministère. L'année 2017 sera aussi marquée par l'aboutissement et la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociétale, sociale et environnementale du ministère, abordée dans ce numéro de *Cultures*. Lutter contre le réchauffement climatique, promouvoir une société plus équitable, combattre toutes les exclusions et discriminations constituent des défis majeurs. Nous en avons conscience et devons assumer nos responsabilités, en tant qu'administration, employeur mais aussi comme ministère en charge des politiques culturelles en dialogue constant avec les artistes, les créateurs, les professionnels de notre cadre de vie. Parce que le développement durable est un enjeu culturel, il entre fortement en résonance avec les missions du ministère : création et diffusion, protection des patrimoines, biodiversité, architecture, formations supérieures, médias et industries culturelles, démocratisation culturelle, éducation artistique. L'impact de votre action sur la société est extrêmement important. Comme le montrent les démarches présentées dans *Cultures*, vous avez la capacité d'agir concrètement, de prendre des initiatives, de les partager avec tous ceux qui concourent à la construction d'un monde durable.

Je salue toutes nos structures qui ont pris des initiatives en ce sens.

Audrey Azoulay
ministre de la Culture et de la Communication



DESTINATION MAYOTTE

Cap sur ce département et région d'outre-mer qui s'est doté, il y a un an, d'une direction des affaires culturelles où travaillent quatre agents.



C'est un morceau de terre mouillant entre le continent africain et Madagascar, un espace de 375 km², deux fois moins grand que le Territoire de Belfort, avec à peine plus de 240 000 habitants, mais dont la démographie augmente très vite (+ 2,7% par an en moyenne). Entre la métropole et ce 101^e département français (depuis un référendum populaire de 2010), près de 8000 km... Depuis le décret du 29 mars 2016 portant création d'une direction des affaires culturelles (DAC), l'île aux lagons peut compter sur l'engagement d'agents du ministère de la Culture et de la Communication. [>> Lire p. 7](#)

LE CHIFFRE

100

C'est le nombre d'artistes en résidence dans les écoles qui ont été retenus dans le nouveau dispositif Création en cours.

www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Creation-en-cours-la-carte-des-artistes-retenus

LE MOT DU TERMINOLOGUE

Dites-le en français!

Le site FranceTerme donne accès aux termes parus au Journal officiel (plus de 7 000) pour désigner en français les innovations technologiques et les notions nouvelles.

TRADUIRE

testing

Test de discrimination ou test

Opération qui vise à déceler des comportements discriminatoires en effectuant successivement des démarches analogues au nom de personnes différentes par l'origine ou l'apparence.

Parution au Journal officiel du 25 mars 2006

www.franceterme.culture.fr



© O. Marty/Alamy éditions

3 QUESTIONS À BERNARD PIVOT

Pour la 22^e édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, le parrain est l'homme de lettres Bernard Pivot. Académicien et président de l'académie Goncourt, il est à la fois passionné de langue française et inconditionnel adepte des réseaux sociaux (430 000 abonnés suivent ses 7 854 tweets).

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous accepté d'être le parrain de la 22^e édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie ?

Les mots français d'ici et d'ailleurs m'ont donné tant de bonheurs de lecture et d'écriture, de plaisirs de conversation, de joie de vivre, que refuser d'être

le parrain de la semaine pendant laquelle nos chers amis les mots sont fêtés, eût été d'une noire ingratitude.

On parle souvent de l'appauvrissement intellectuel que pourraient représenter les nouvelles technologies. Est-ce qu'elles ne constituent pas plutôt une richesse pour la langue française ? Vous êtes vous-même très actif sur Twitter...

Les nouvelles technologies ont remis en circulation l'écriture. Les enfants, les adolescents et les jeunes gens des nouvelles générations écrivent beaucoup plus que leurs devanciers grâce à leur addiction aux textos, aux courriels, à Facebook, etc. Que ce qu'ils écrivent ne soit pas dans la forme à la hauteur de ce que nous pourrions espérer, cela est incontestable. Mais ce lien quotidien, permanent, avec la chose écrite, avec les lettres, avec les mots, ne peut que les habituer et les encourager à avoir plus tard un usage plus maîtrisé de l'écriture et de la lecture. Sur Twitter, j'ai personnellement retrouvé le plaisir de mes débuts dans la presse écrite : faire court, ramasser une idée ou une information en quelques mots, rédiger des brèves et des échos.

Si vous deviez tweeter la Semaine de la langue française et de la Francophonie en moins de 140 signes, ça donnerait quoi ?

Hé ! les twitteurs, pendant la Semaine de la langue française, vous ferez gaffe à la syntaxe, à l'orthographe, à la ponctuation...

Semaine de la langue française et de la Francophonie 2017 : du 18 au 26 mars.

[#SLFF17](https://twitter.com/SLFF17)

www.semainedelanguefrancaise.fr

SOMMAIRE

P2/5. ACTUALITÉS

- Le chiffre
- Le mot du terminologue
- 3 questions à Bernard Pivot
- France/Tunisie, nouveau printemps pour la coopération internationale
- Les 40 ans du Centre Pompidou
- En bref
- La culture et les arts au service de l'accueil des migrants
- La Culture, candidate aux labels Diversité et Égalité
- Depuis dix ans, l'architecture fait école en bord de Seine

P6. PROFILS

- Les Archives nationales, matière à créations

P7. VIE DES SERVICES

- Nouveaux horizons pour la culture à Mayotte

P8. PROFILS

- Loup Wolff, des chiffres et des lettres

P9/12. GRAND ANGLE

- Culture et développement durable : agissons!

P13/15. ENTRE NOUS

- Bientôt un portail RH pour les agents du ministère
- Que faire en cas de discrimination
- Actualités des associations du personnel
- Les Indégivrables à la Culture
- Comité d'histoire
- Expression syndicale

À NOS LECTEURS

Vous souhaitez réagir à la lecture de votre magazine *Cultures*, proposer des sujets, vous abonner... ? Une seule adresse : mci@culture.gouv.fr

Cultures n°133 - mars 2017

Le journal des personnels du ministère est une publication trimestrielle du ministère de la Culture et de la Communication, secrétariat général, délégation à l'information et à la communication (182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01 - mci@culture.gouv.fr).

Directeur de la publication : Christopher Miles

Déléguée à l'information et à la communication : Marion Bougeard

Rédactrice en chef : Laurence Korérian, cheffe de la mission

de la communication interne

Comité éditorial : Roselyne Auchène, Laure Bromberger, Laurent Champion-Sasain, Isabelle Chardonner, Sophie Cottard, Alice Cotte, Quentin Daveau, Paul-Henri Doro, David Fouqueras, Vincent Freylin, Elise Grousset, Stéphanie Guyard, Aurélie Latchimy, Catherine Petit, Anne Petjean.

Rédaction et conception graphique :

Prisma Media, Malika Bauwens et Hortense Meltz

Imprimé par Corlet Imprimeur - ISSN : 1151-5627



FRANCE/TUNISIE NOUVEAU PRINTEMPS POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Sous l'impulsion de l'Union européenne, la France fait valoir son expertise culturelle en s'engageant pour deux ans dans un jumelage avec la Tunisie.

C'est une première pour le ministère de la Culture et de la Communication, engagé depuis l'été dernier dans un projet de jumelage avec le ministère des Affaires culturelles tunisien : « Cette mission repose sur des transferts de compétences », explique Xavier North, inspecteur général des affaires culturelles et « chef de projet » du jumelage France/Tunisie. Inscrit dans la politique de voisinage de l'Union européenne – qui permet à la Commission d'accompagner la Tunisie dans la mise en œuvre d'une nouvelle politique après la révolution de jasmin de 2011 – « ce jumelage est aussi une sorte de laboratoire pour la coopération culturelle internationale », résume-t-il.

DES EXPERTS ET UNE CONSEILLÈRE RÉSIDENTE JUMELAGE À TUNIS

C'est sur appel d'offres que l'Union européenne et la Tunisie ont retenu la candidature de la France, à laquelle seront associées ponctuellement la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Autriche. Pertinente, notamment parce que francophone, l'offre française, portée par la sous-direction des affaires européennes et internationales, vise à accompagner le ministère des Affaires culturelles tunisien dans sa démarche de modernisation et d'adaptation aux nouvelles attentes de la société civile et du monde culturel.

Doté d'un budget global de 1 million d'euros alloués par l'Union européenne pour 24 mois, le programme mobilise plusieurs services et métiers du ministère, ainsi que des collectivités territoriales, qui pourront aider nos partenaires tunisiens à définir leurs stratégies à travers 4 thématiques : organisation et réglementation ; stratégies

régionales et locales ; communication interne et externe ; prospective et évaluation. Concrètement, le jumelage sera mis en œuvre au travers de missions en Tunisie menées par une centaine d'experts du ministère, qui ont répondu avec enthousiasme à un appel à candidatures lancé l'été dernier, et de visites d'homologues tunisiens en France. Mais également grâce au travail d'Alice Gradel, conservatrice des bibliothèques ayant déjà une expérience de terrain au Maghreb, qui prend cet hiver ses fonctions à Tunis en tant que « conseillère résidente jumelage ». Des rapports d'étape, livrés lors des comités

“ Notre objectif est de proposer des outils dont le ministère tunisien pourra s'emparer ”

de pilotage, permettront d'évaluer le jumelage avant un rapport final et un audit : « L'objectif de notre ministère est de proposer des outils dont le ministère tunisien pourra s'emparer pour les adapter au contexte local », précise Xavier North. « Car exporter une expertise, ce n'est pas calquer un modèle. Mais l'attente à l'égard de l'Europe, ouverte au dialogue des cultures, en particulier avec ses voisins méditerranéens, est très forte », conclut-il. ■



© X. North.

Au-delà des nombreux partenariats culturels noués entre la France et la Tunisie, le jumelage affiche une ambition plus vaste : transférer, dans les deux ans, des compétences qui s'adapteront au contexte local. Ci-dessus, la porte de l'exposition itinérante du Mucem, *Lieux saints partagés*, qui a pris place au musée du Bardo à Tunis.

LES 40 ANS DU CENTRE POMPIDOU

Le Centre Pompidou a placé son anniversaire sous le signe du partage, d'Armentières à Arles en passant par Brest, Toulouse ou Metz.

Le Centre Pompidou propose une cinquantaine d'expositions et quinze spectacles en collaboration avec des musées, des centres d'art, des festivals... Frédéric Paul, conservateur au musée national d'Art moderne, en charge de la coordination scientifique des 40 ans, résume : « Le Centre Pompidou réunit en un lieu unique l'un des plus importants musées au monde – plus de 110 000 œuvres, une bibliothèque de lecture publique (la BPI), des salles de cinéma et de spectacles, un institut de recherche musicale (l'Ircam). Sa politique de prêts d'œuvres et de dépôts en région est très dynamique. Cet anniversaire partagé avec la complicité de 75 partenaires en France s'est

donc imposé naturellement. » La recette ? « Nous avons laissé carte blanche aux musées, centres d'art, festivals, compagnies de danse ou scènes de théâtre qui ont répondu à notre invitation à participer à cet anniversaire. Quant aux Frac, ils s'invitent, à raison d'une œuvre par établissement, dans le parcours des collections contemporaines du Centre Pompidou, au cœur du musée national d'Art moderne. » Jusqu'à début 2018, à travers expositions, installations, concerts, spectacles ou conférences, les publics vont ainsi faire l'expérience de l'esprit du Centre Pompidou. ■

centrepompidou40.fr



EN BREF

SUCCÈS DE LA 1^{RE} NUIT DE LA LECTURE

Lectures en pyjama, cafés littéraires, concerts ou déambulations insolites... Plus de 250 000 personnes ont participé le 14 janvier dernier à la première édition de la Nuit de la lecture qui a donné lieu à près de 1 500 événements dans les bibliothèques et les librairies de France. À Paris, 7 000 personnes ont poussé les portes du site Richelieu de la BnF, tandis que 4 200 visiteurs se sont pressés à la bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, et 5 000 à la bibliothèque Alexis de Tocqueville, à Caen.

C'EST MON PATRIMOINE!

En 2017, le dispositif « Les Portes du temps », initié en 2005, devient « C'est mon patrimoine ! » pour mieux résumer sa dynamique en faveur des publics les plus éloignés. Sur l'ensemble du territoire français, enfants et adolescents de 6 à 18 ans découvrent, en dehors du temps scolaire, leur patrimoine (architecture, archives, musées, monuments, archéologie...). Objectif : toucher 40 000 jeunes en 2017 contre 28 000 en 2016.

<http://lesportesdutemps.culturecommunication.gouv.fr>

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Le 15 décembre 2016, lors du Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication, réuni par la ministre Audrey Azoulay, une première feuille de route couvrant l'ensemble des secteurs du ministère a été dévoilée. Parmi les 6 grands axes : la parité d'accès à la création, aux moyens de production et à la programmation ou la lutte contre les stéréotypes dans la culture... L'ensemble des actions est à retrouver sur :

www.culturecommunication.gouv.fr > Politiques-ministérielles > Egalité-entre-femmes-et-hommes > Actualités



Dans le cadre de la commande photographique « Réinventer Calais » du Centre national des arts plastiques en collaboration avec l'association PEROU, huit photographes livrent leur regard sur Calais.

© Gilles Reynaldy.

LA CULTURE ET LES ARTS AU SERVICE DE L'ACCUEIL DES MIGRANTS

Pour conduire sa mission sur la culture et les arts au service de l'accueil des migrants, Luc Gruson, ancien directeur de l'Établissement public de la porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, a cartographié les bonnes pratiques en France et en Europe.

« Longtemps, on a considéré que la culture pour les réfugiés et demandeurs d'asile était une sorte de cerise sur le gâteau », juge Luc Gruson, dont la mission sur cette question, entamée depuis 2015, vient d'être renouvelée par le ministère de la Culture. Cette mission s'effectue en lien avec le secrétariat général du ministère (SCPCI) qui coordonne l'ensemble des actions en direction des personnes les plus fragilisées. Face à la crise migratoire, la prise de conscience du rôle crucial de la culture est en train de s'étendre : « Les opérateurs culturels ont une responsabilité dans l'acceptation de la diversité et le renforcement d'une "culture commune", explique Luc Gruson. C'est une composante nécessaire pour vivre ensemble et lutter contre les obscurantismes. Cette aspiration à des valeurs partagées est également un enjeu important de l'Union européenne, inscrit explicitement dans le traité de Lisbonne », rappelle-t-il en tant que rapporteur au sein d'un groupe de travail constitué par le conseil de l'Union européenne sur « la contribution de la culture à la meilleure intégration des réfugiés et des migrants ». « Certains théâtres, orchestres, médias n'ont pas attendu de subvention ou d'appel pour agir, poursuit Luc Gruson. Nos écoles d'art et d'architecture, à Lille notamment, ont accueilli des étudiants réfugiés; des musées, comme le Louvre ou le musée de l'Histoire de l'immigration, proposent des guides spécifiques et la gratuité, jusqu'à des associations, comme Singa ou Thot, mettant les nouvelles technologies au service de l'accueil et de l'enseignement du français. Par exemple, la BPI, qui accueille des réfugiés depuis 2010, dispose de plus de 300 méthodes d'auto-apprentissage des langues et met à disposition des ateliers de conversation adaptés aux migrants. Les bibliothèques, présentes sur tout le territoire, constituent le premier lieu d'accès à la culture, il faut en

profiter. Car toute volonté sans maillage restera limitée. Les flux migratoires ne vont pas cesser dans les années à venir, il faut voir à plus long terme. »

Ainsi, dans un rapport adressé à la ministre en ce début d'année, Luc Gruson formule une dizaine de préconisations pour renforcer les efforts engagés par les opérateurs culturels. Une réussite qui dépend de notre capacité à faire cohésion : « Nous devons intensifier les échanges, entre les services culturels mais aussi avec l'ensemble des acteurs de l'accueil des réfugiés, du ministère de l'Intérieur qui en a la charge, jusqu'aux associations et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. » ■

<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>

PROTÉGER LES JOURNALISTES EXILÉS

À Paris, la Maison des journalistes accueille et accompagne, depuis 2002, des journalistes contraints de fuir leur pays. Plus de 300 hommes et femmes y ont trouvé aide (juridique, sociale, administrative) et hébergement. Dans un même esprit, ces exilés témoignent auprès du public, notamment scolaire. Parmi les projets : Renvoyé Spécial PJJ, qui aide, grâce à un protocole signé entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, les jeunes placés sous protection judiciaire à saisir l'importance de la liberté de la presse.

www.maisondesjournalistes.org

LA CULTURE, CANDIDATE AUX LABELS DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Avant de déposer sa candidature à ces deux labels auprès de l'organisme de normalisation et de certification Afnor, le ministère a engagé plusieurs chantiers pour lutter contre les discriminations. Cette démarche s'inscrit dans le volet social de la stratégie RSO (voir page 9) du ministère.

Le dossier de candidature aux deux labels Diversité et Égalité professionnelle concerne l'administration centrale, cinq directions régionales (Ile-de-France, Occitanie, Normandie, Martinique et Grand Est) ainsi que deux services à compétence nationale (Archives nationales et Mobilier national). Mais pas seulement : car Agnès Saal, qui a rencontré, depuis sa nomination en juillet 2016 comme chargée de mission pour la double labellisation Égalité-Diversité, une quarantaine d'établissements publics, en a convaincu plus d'un de s'associer à la démarche ministérielle. « Les musées, les théâtres, les écoles, décrit-elle, sont les premiers à porter nos politiques pour l'égalité et la diversité auprès de leurs agents, des publics, des créateurs. Pour lutter contre les discriminations et ouvrir davantage notre modèle social, nous devons rénover nos pratiques en interne et nous doter de leviers en externe. »

C'est en suivant cette logique que le dossier du ministère a été préparé en amont. Pour satisfaire aux prérequis exigés par l'Afnor, le ministère a ouvert plusieurs chantiers.

ACTIONS EN INTERNE

En matière de recrutement, une note et un guide définissent une procédure et des bonnes pratiques pour lutter contre les discriminations et les inégalités femmes/hommes, parfois inconscientes : « Désormais, souligne Agnès Saal, le recrutement est encadré par une grille de critères objectifs qui, seuls, président aux choix, quels que soient l'âge, le genre,

l'origine, le lieu de résidence, les opinions politiques, l'appartenance syndicale... » De même pour l'accueil des stagiaires : « Ne plus laisser place à la cooptation qui exclut, offrir une chance à tous les jeunes. » D'autres chantiers s'ouvrent également avec l'appui du SRH, « sur l'accompagnement des agents de retour après une longue absence, l'accueil

des nouveaux arrivants, la gestion des âges, l'aide à la parentalité, le fonctionnement des CAP afin que les promotions bénéficient aux agents sans discrimination d'aucune sorte », poursuit Agnès Saal. Autres mesures encore : un plan de formation ambitieux, la cellule d'écoute Allodiscrim (lire page 13) et l'intégration de ces engagements dans les clauses de marchés publics.

FAISONS ÉQUIPE

SANS ÉTIQUETTE

Objectif zéro discrimination

ACTIONS EN EXTERNE

« Pour diversifier les publics qui fréquentent nos établissements, pour que leur programmation reflète la diversité de notre société, nous travaillons notamment avec la mission "Musées du XXI^e siècle" [lire Cultures n°131]. Pour davantage de mixité dans nos écoles Culture, des actions d'information et d'accompagnement auprès des lycéens telles celles pratiquées par les écoles d'architecture de Saint-Étienne ou de Versailles sont nécessaires. »

Le dossier de candidature sera déposé auprès de l'Afnor à l'issue du comité stratégique présidé le 28 février par le directeur de cabinet de la ministre. ■

➤ SÉMAPHORE > Ressources humaines > Égalité & diversité

DEPUIS DIX ANS, L'ARCHITECTURE FAIT ÉCOLE EN BORD DE SEINE

Il y a dix ans, l'École d'architecture Paris-Val de Seine, devenue Ensa en 2005, s'installait sur la ZAC Paris Rive Gauche, dans un élan partagé avec l'université Paris Diderot, et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).

Les bâtiments de l'Ensa font partie « des plus beaux exemples d'inscription dans le déjà-là », résume son directeur, Philippe Bach. « L'architecture livrée par Frédéric Borel, poursuit-il, a montré comment un patrimoine industriel peut être réutilisé et coexister, en harmonie, avec des constructions neuves. Cet anniversaire représente l'occasion de mettre en lumière cette création exceptionnelle. »

En effet, de l'ancienne usine à air comprimé, la Sudac – bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques –, l'architecte a conservé la charpente métallique, les briques extérieures et la cheminée, un décor singulier dans le paysage parisien. À l'intérieur, dans une sorte de « boîte dans la boîte », ont trouvé notamment place une salle d'exposition, un espace d'expérimentation et une somptueuse bibliothèque, habillée par une voûte de caissons en bois. Le bâtiment neuf s'élève sur pilotis pour dominer le fleuve et ses possibles crues et, non loin de là, la petite ceinture de Paris. Deux « tours » dialoguent en façade avant avec la cheminée, verticalité assumée, de part et d'autre d'une cour.

À l'occasion de ses 10 ans, des tables rondes, des séminaires et deux expositions de photographies et d'archives du concours reviendront sur la création de l'école. Une conférence avec Frédéric Borel est également au programme. Et bien d'autres surprises ! ■



Composés de plusieurs niveaux de différents volumes, les bâtiments de Frédéric Borel accueillent plus de 2000 étudiants.

La belle voûte de la bibliothèque est formée de caissons en bois.



© Marius Roselet/Archives nationales.

LES ARCHIVES NATIONALES MATIÈRE À CRÉATIONS

Chargée de programmation artistique et culturelle aux Archives nationales, Anne Rousseau, passionnée d'art, définit et organise plusieurs événements et rencontres, qui mettent en jeu création et patrimoine.

Le papier se conserve, la mémoire s'entretient. À rencontrer Anne Rousseau, chargée de programmation artistique et culturelle aux Archives nationales, on pourrait même affirmer qu'elle se crée. Depuis quatre ans, Anne s'y emploie avec dynamisme et enthousiasme : « Les archives sont une matière vivante, elles ont un fort pouvoir évocateur et une capacité à mobiliser l'imaginaire », analyse celle qui propose, sur les deux sites des Archives nationales, différents projets de plasticiens, de photographes, de comédiens, d'écrivains, de vidéastes, en recherchant toujours un lien avec la matière scientifique de l'établissement. Quelle que soit la forme, l'accueil d'un festival comme Africolor ou Paris Quartier d'été en Seine-Saint-Denis et à Paris, une résidence comme celle du compositeur Nicolas Frize en 2014 et 2015, une conférence, une installation ou encore des spectacles, des tournages, des concerts, des ateliers..., « l'idée est de défendre des projets qui vont insuffler du sens autour d'un sujet d'archive, mais aussi des questions de traces, de mémoire, de temporalité, de résonance du passé dans le présent, tout en proposant un lien avec des enjeux d'actualité », décrit-elle. Partageant son temps entre les deux sites, son travail consiste à définir des projets qui ne pourraient se réaliser sans une collaboration étroite avec les différentes équipes des Archives nationales, scientifiques certes, mais aussi, selon les projets, services logistiques, administratifs et juridiques, sûreté, communication, éducatifs, notamment pour l'accompagnement des projets auprès des publics.

DES CONVENTIONS DE PARTENARIATS TRANSVERSALES

Par ailleurs, Anne Rousseau consacre une partie de son temps à nouer des partenariats, nécessaires pour faire aboutir ses projets. À Paris et en Seine-Saint-Denis – un terrain qu'elle connaît bien pour y avoir travaillé dix ans, dans le secteur du spectacle vivant. « À Pierrefitte-sur-Seine, explique-t-elle, le public vient moins naturellement qu'à Paris. On travaille sur un ancrage territorial, notamment en nouant des partenariats avec les acteurs du territoire comme le festival de musique Africolor, l'association Khasma venue tourner une fiction/documentaire sur le management contemporain, l'accueil d'équipes de théâtre en partenariat avec le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis autour de projets aussi divers que des lectures d'archives, un spectacle réalisé avec l'association des femmes du Franc Moisin, ou l'accompagnement scientifique d'une mise en scène sur un sujet historique. » Des partenariats sont

aussi noués avec des acteurs sociaux, comme la maison des Femmes à Saint-Denis, inaugurée en juillet 2016. Anne propose avec le même enthousiasme des projets associés aux expositions des Archives en invitant un créateur à apporter un autre éclairage sur le sujet ou en travaillant sur la complémentarité des événements, en accueillant par exemple « l'Editathon Art and Feminims », marathon Wikipédia organisé par la fondation d'entreprise Galeries Lafayette. Proposé à l'occasion de la Journée de la femme, ce marathon vient aussi en écho à l'exposition *Présumées coupables* qui se tient jusqu'au 31 mars sur le site de Paris. Les projets s'inscrivent aussi dans les grands rendez-vous nationaux comme la Nuit des musées, les Journées du patrimoine, les Rendez-vous aux jardins, qui sont autant d'occasion de faire découvrir l'archive à un large public à partir de la matière artistique. Pour l'histoire, la création à la mémoire vive. ■

PROCHAIN RENDEZ-VOUS ARTISTIQUE AUX ARCHIVES NATIONALES

Mathieu Pernot

Pour la première édition du Mois de la photo Grand Paris, les Archives nationales ont invité le photographe Mathieu Pernot à s'emparer du fonds Lapie, entreprise de photographies aériennes dont les avions ont sillonné le territoire français dans les années 1950, en pleine mutation sociologique. Il créera pour l'occasion une œuvre originale instaurant un dialogue entre les images exposées, à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine.

À voir du 4 avril au 19 septembre 2017 dans la cour d'honneur des Archives à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine dans le plus grand centre d'archives d'Europe, conçu par Massimiliano Fuksas.

<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

NOUVEAUX HORIZONS POUR LA CULTURE À MAYOTTE

Rencontre avec les agents qui, au sein de la jeune DAC de Mayotte, portent les politiques du ministère de la Culture et de la Communication.



De gauche à droite: Gladys Hinecky, Florence Gendrier, Claude Hamel et Nawal Msaidie.

© DAC.

Il y a un an, juste avant le décret portant création de la DAC, Florence Gendrier arrivait à Mayotte. La directrice des affaires culturelles préfère prévenir tout de suite : « Le contexte de Mayotte est très difficile. » Et nous rassure aussitôt : « Je me sens bien ici. » Comme ses trois autres collègues, Florence Gendrier pourrait décrire pendant des heures à quel point cet environnement est « attachant », « passionnant », « rare ». Pourtant, ici, « il y a tout à faire », résume-t-elle... Et c'est justement ce défi qui est excitant.

« Dans ce vaste chantier, poursuit Nawal Msaidie, on touche à tout. C'est une expérience professionnelle très enrichissante et valorisante parce qu'elle est transversale et développe l'autonomie. » Nawal Msaidie est chargée de mission pour la coordination des politiques patrimoniales, un travail qu'elle mène en coordination avec le conservateur de l'archéologie, l'architecte des bâtiments de France et le conservateur des monuments historiques de la DAC-océan Indien. Ceux-ci interviennent à Mayotte grâce à une convention entre les préfets de Mayotte et de la Réunion, qui dote la DAC Mayotte du suivi de ses fonctions régaliennes dans les domaines du patrimoine, de l'archéologie et de l'architecture : « En attendant de recruter dans l'équipe un technicien du patrimoine, et compte tenu de l'expansion urbaine galopante à Mayotte, la DAC s'appuie sur l'expertise d'architectes et de paysagistes conseils dont le temps de travail à Mayotte est partagé avec la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) », souligne Nawal Msaidie.

DES FONCTIONS PLURIDISCIPLINAIRES ET TRANSVERSALES

Florence Gendrier précise : « La DAC dispose actuellement d'un plafond d'emploi de cinq agents, mais nous devons faire face à une mobilité importante. Ici chaque agent assure des fonctions pluridisciplinaires et transversales. » Preuve en est avec Gladys Hinecky « sans qui la DAC s'écroulerait », relève amicalement Florence Gendrier. « À mon titre d'assistante de direction s'ajoute le terme "affaires générales", note avec humour Gladys Hinecky. Au-delà de mon rôle d'organisation, de coordination, de gestion budgétaire et comptable, je gère aussi l'entretien des locaux, du jardin, les commandes, les facturations... et je suis aussi correspondante informatique ! »

Florence Gendrier nous interpelle encore sur la compétence d'une de ses collègues, plutôt rare sur une fiche de poste : « Nawal est originaire de la Grande Comore, voisine. Elle parle le shimaoré, 2^e langue parlée à Mayotte après le français. C'est un atout fort à la DAC pour accompagner au quotidien nos projets et faciliter la communication avec nos partenaires », avance Florence, soulignant également que 80% des agents à Mayotte sont des agents de catégorie C.

PRIORITÉ À LA JEUNESSE

La promotion de la langue française et des langues de France est aussi une mission que porte Claude Hamel au quotidien. En tant que conseillère action culturelle et politiques interministérielles, elle est notamment

chargée, en plus de soutenir la création et la diffusion artistique via une commission d'aide à la création pluridisciplinaire (réunie pour la première fois le 15 mars prochain), de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs. « La jeunesse est l'un des grands enjeux pour Mayotte, comme le rappelle le Plan en faveur de la jeunesse voulu par le président de la République pour Mayotte 2025. C'est le plus jeune département de France, la moitié de la population est âgée de moins de 17,5 ans et 60% a moins de 25 ans. À une pauvreté et un chômage importants s'ajoute à Mayotte le plus fort taux d'illettrisme parmi les départements de France et environ 5 000 enfants ne sont pas scolarisés. La lecture n'est pas ancrée dans les habitudes, le livre est encore peu présent dans l'environnement des enfants. Les établissements de lecture publique sont également peu fréquentés », rappelle-t-elle.

Pour accompagner les besoins des communes, une agence régionale du livre et de la lecture a été créée. Les deux premiers « contrats territoire lecture », dispositif du ministère qui vise à soutenir des projets pluri-annuels, notamment en direction des jeunes, devraient être signés en 2017 avec la commune de Chirongui et l'intercommunalité de Petite Terre.

Le plus gros chantier de la DAC est encore tout frais : « Le maillage avec l'Éducation nationale afin de structurer une offre dans le secteur de l'éducation artistique et culturelle est en cours avec le vice-rectorat. Mayotte souffre de sécheresse et, à la rentrée de janvier 2017, pas mal d'établissements scolaires, privés d'eau, ont dû repousser l'ouverture des classes aux élèves », ajoute Claude Hamel. À Mayotte encore plus qu'en métropole, la culture repose avant tout sur un écosystème à inventer ! ■

CHANTIERS EN COURS

Depuis septembre 2015, le futur musée de Mayotte, le MuMa, prévu pour 2025, est en préfiguration dans une caserne du XIX^e siècle. Ce projet, initié par le conseil départemental, avec l'appui technique et financier de l'État (MCC/préfecture), s'inscrit dans la politique de développement des lieux dédiés à la création et à la diffusion. Dans le spectacle vivant, la DAC accompagne plusieurs festivals et structures comme la compagnie de théâtre Ariart, longtemps seule compagnie de théâtre professionnelle de l'île, qui sera conventionnée en 2017. Installée dans le Sud, à Kani-Keli, Ariart travaillera en résidence longue au sein de la MJC de la ville.

LOUP WOLFF DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Statisticien et sociologue, Loup Wolff se passionne pour la question de l'usage des chiffres dans le débat public. Depuis un an, à la tête du Département des études, de la prospective et des statistiques, il travaille à l'élaboration et à la diffusion des nombreuses études et recherches menées tous les ans par son département.

Réalisée à 5 reprises depuis 1973, l'enquête sur les pratiques culturelles des Français est l'un des dispositifs les plus emblématiques réalisés par le Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps). La dernière date de 2008. À la tête de ce département, Loup Wolff travaille avec son équipe à la finalisation de la sixième édition. Il est prévu que, avant la fin de l'année jusqu'au deuxième semestre 2018, les enquêteurs partent sur le terrain collecter des données grâce à des entretiens en face à face au domicile des personnes choisies (plus de 8000 Français devraient être sollicités).

« C'est un enjeu très important pour nous, explique Loup Wolff. Il s'agit d'un dispositif d'enquête très lourd, le seul qui aborde de façon large et transversale les pratiques des Français. Le ministère a souhaité le réactualiser dans un contexte d'explosion des pratiques numériques. Comment faut-il analyser des pratiques culturelles qui se caractérisent par une hybridation croissante des modes d'expression et des supports? Peut-on par exemple considérer qu'il s'agit de la même pratique culturelle quand on regarde un film sur grand écran, dans le train ou sur son téléphone? Comment s'articulent la fréquentation des salles de concerts et le visionnage de vidéos musicales sur le Web? », questionne-t-il.

DE LA STATISTIQUE À L'INTERDISCIPLINARITÉ

Loup Wolff est arrivé au ministère en novembre 2015 mais son intérêt pour les études statistiques comme outil de réflexion et d'action politique remonte à ses études supérieures quand il décide de s'inscrire à l'Ensaé – école d'ingénieurs où la maîtrise des outils mathématiques est le fondement de la double compétence en statistique et en économie – car, s'il était « très friand de mathématiques », il ne se voyait pas « devenir ingénieur », raconte-t-il. « Je souhaitais travailler dans cette interaction entre les enjeux intellectuels et le contact étroit avec les problématiques d'une administration, d'une politique. » Après des études supérieures avec des professeurs exceptionnels grâce auxquels il développe une réflexion critique sur l'usage des chiffres dans le débat public, Loup Wolff intègre le corps des administrateurs de l'Insee et travaille sur l'enquête Emploi, la source statistique qui décrit les activités des Français et mesure le chômage. Puis il se consacre à la recherche en rejoignant le Centre d'études de l'emploi, un établissement public qui étudie notamment les liens entre travail et santé: « La recherche se fait sur un temps plus long, plus exploratoire. Vous investissez une problématique que vous pensez novatrice et vous creusez pour faire émerger des questions nouvelles », précise-t-il. Après huit ans de cette gymnastique intellectuelle, l'administrateur de l'Insee a souhaité revenir à des préoccupations plus concrètes, plus en lien avec le débat social, en intégrant le Deps.

Service historique du ministère, ce département a été créé en 1963 par Augustin Girard (1926-1991), qui en a assuré la direction durant trente ans. Le service des études et recherches (SER) devenu Deps est aujourd'hui rattaché au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au sein du secrétariat général (SCPCI) qui coordonne notamment les politiques d'accès à la culture.

INFORMER LE DÉBAT PUBLIC

Aujourd'hui, dix-neuf personnes très motivées et aux compétences complémentaires travaillent dans ce service statistique ministériel, dont l'activité se développe en lien étroit avec l'Insee (5 agents du Deps viennent de l'Insee). Les nombreuses enquêtes menées portent sur les évolutions socio-économiques de l'offre culturelle (dépenses de l'État et des collectivités locales, apport de la culture à l'économie, conditions de vie des professionnels), l'observation des pratiques, des publics et la participation culturelle et enfin l'observation du lien entre culture et lien social (valeurs et représentations de la culture, médiation et transmission). Des études sont également réalisées en partenariat avec des équipes de recherche extérieures, CNRS, laboratoires universitaires, bureaux d'études privés...

« Notre mission est d'informer le débat public, c'est pour cela que tous les sujets sur lesquels nous travaillons donnent lieu à des publications disponibles pour le ministère, les acteurs culturels et plus largement le grand



© A. Cotte/MCC

public. Nous organisons tous les mois un Café du Deps pour présenter nos dernières études aux agents et aux professionnels de la culture », conclut Loup Wolff. On ose à la fin de l'entretien l'interroger sur l'origine de son prénom : « Je suis né le même jour que mon père, Jean-Loup, et mes parents sont assez originaux. Cela a un côté pratique : mes interlocuteurs se souviennent toujours de mon nom... » ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Tous les travaux du Deps sont publiés et disponibles : soit gratuitement sur le site internet, soit édités à la Documentation française. Quelques titres parus ou à paraître :

- *Évaluer les politiques publiques de la culture*, collection « Questions de culture »
- *Le Poids économique direct de la culture en 2015*, collection « Culture Chiffres »
- *L'amateur cosmopolite. Goûts et imaginaires culturels juvéniles à l'ère de la globalisation*, collection « Questions de culture »
- Première édition de *l'Atlas régional de la culture*
- Édition 2017 des *Chiffres clés de la Culture et de la Communication*
- Parution du rapport annuel de *L'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques



En marge de la COP21, Ice Watch Paris, installation éphémère d'Olafur Eliasson. Devant le Panthéon, l'artiste avait disposé 12 morceaux du glacier de Nuuk, le plus célèbre du Groenland, tombés naturellement dans la mer sous l'effet du réchauffement climatique.

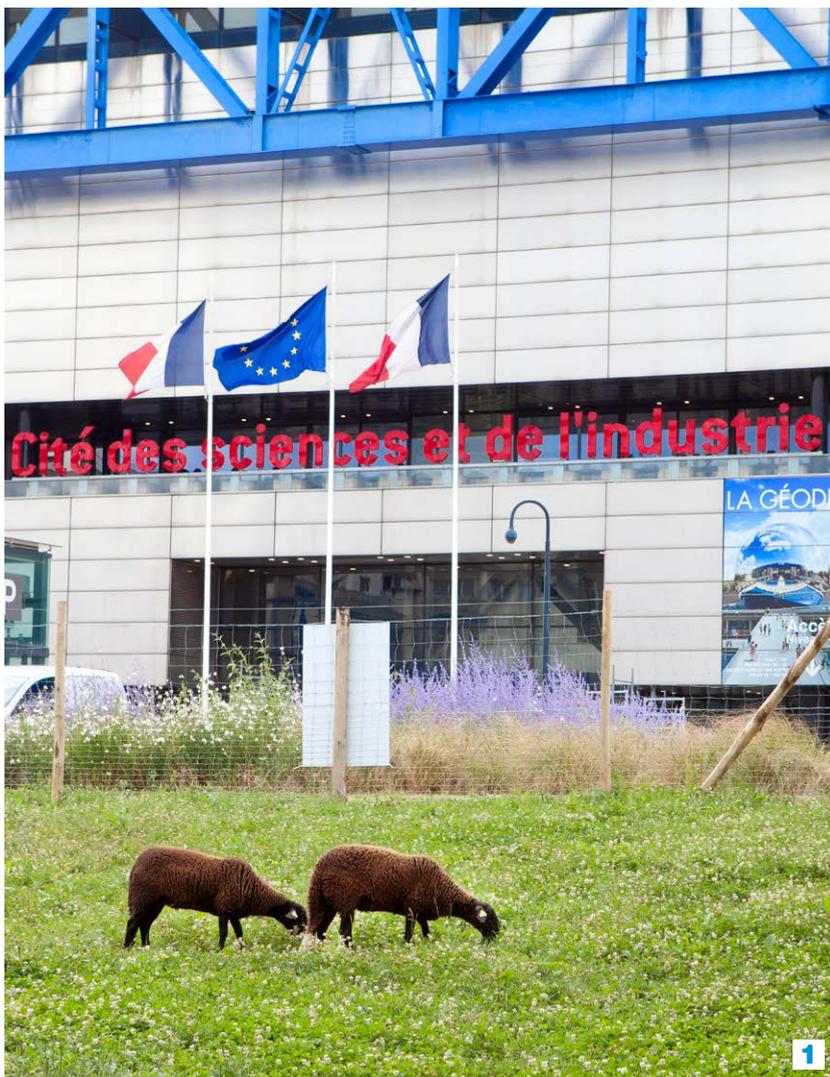
© François Pournin/CMN, 2015.

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE: AGISSONS!

Si désormais se développe une conscience individuelle de l'impact de notre mode de vie sur l'environnement – savez-vous d'ailleurs que vous pouvez établir votre propre bilan carbone* –, dans la sphère professionnelle, c'est plus compliqué. Tour d'horizon d'établissements qui mènent une politique active de responsabilité environnementale, au moment où le ministère publie sa nouvelle stratégie.

Le ministère vient d'éditer un livret présentant sa stratégie de responsabilité sociétale, sociale et environnementale des organisations, dite Stratégie-RSO. Par-delà le périmètre institutionnel du ministère, la stratégie-RSO s'adresse à l'ensemble des acteurs de la culture et de la communication, les invitant à participer à l'effort commun. «Ce qui est stimulant dans le développement durable, c'est qu'il irrigue toutes les politiques du ministère: la formation des architectes et des plasticiens; la construction et la réhabilitation des bâtiments ou des monuments; la biodiversité dans les espaces que le

ministère aménage, gère, entretient, notamment avec les Drac. Sans oublier le champ si riche des activités des établissements publics: ceux patrimoniaux où le lien à l'environnement est évident, mais aussi ceux des spectacles vivants (musique, opéra, théâtre, danse, cirque), du design et des images, et la recherche fondamentale et appliquée aussi sur les textiles et les matériaux de l'art. Sait-on que certains chorégraphes fondent leur écriture sur les vibrations des danseurs sur le sol induisant une récupération de l'énergie?», explique Monique Barbaroux, haute fonctionnaire au développement durable au ministère. ▶



© N. Breton/EPPDCS; S. Vatar/Mobilier national.



1. En 2016, la Cité des sciences et de l'industrie a accueilli pour la première fois une agnelle et son petit de la race Noir du Velay. L'objectif de cette présence en ville est d'entretenir naturellement l'espace vert du parvis de la Cité. Cette race ovine, devenue rare, est semi-montagnarde et rustique. En accueillant ces animaux, Universcience participe à la conservation et à la promotion de races anciennes comme à l'équilibre de la biodiversité. Après ce premier séjour réussi, les moutons seront de retour l'été prochain!

2. À Paris, l'Opéra Garnier, les Invalides, le musée d'Orsay, Notre-Dame... possèdent des ruches sur leurs toits ou dans leurs jardins. Depuis avril 2016, le Mobilier national a marqué son engagement dans la valorisation de la biodiversité et dans le développement durable en installant deux colonies sur le toit des Nouvelles Manufactures. L'association Couleur Lilas de Vitry-sur-Seine initie à l'apiculture pendant deux ans les agents volontaires. Après une première petite récolte (4 kg) en septembre 2016, la prochaine est prévue à fin août.

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS EN RÉGION

En une année, les agents de la Drac Paca parcourent près d'un million de kilomètres avec leurs véhicules de service à travers les 6 départements de la région. Pour réduire l'impact écologique et améliorer les conditions de travail des agents, la direction vient de lancer son plan de déplacement d'administration (PDA). Marc Ceccaldi, son directeur, rappelle le sens de la démarche: «Grâce à une enquête anonyme adressée aux agents et à un diagnostic global, incluant notre bilan "énergie et gaz à effet de serre", nous disposerons d'un PDA permettant de développer une culture et des solutions éco-mobiles.»

LA GESTION RESPONSABLE D'UNIVERSCIENCE

À Universcience, un plan de mobilité va aussi être lancé avec, pour périmètre, les salariés, les fournisseurs et les visiteurs, afin de proposer un plan d'action visant à limiter et réduire l'impact carbone des déplacements de tous. Il devrait être bouclé d'ici à la fin du 2^e semestre 2017, un peu après la réactualisation de son bilan carbone. Un défi pour cet établissement. La sensibilité aux enjeux du développement durable n'est pas neuve à Universcience. En 2003, la cité organise une grande exposition, *Climax* (l'un des records de fréquentation à ce jour), sur la question du réchauffement

climatique, un sujet qui était loin d'être consensuel à l'époque. «À travers sa mission de vulgarisation scientifique, observe Frédéric Poisson, directeur de la délégation aux grands projets d'aménagement et au développement durable, la Cité des sciences et de l'industrie délivre des messages éco-responsables, alors notre fonctionnement se devait d'être exemplaire.»

Dès 2007, la Cité crée un poste de responsable du développement durable. Aujourd'hui, il s'agit d'une équipe, le responsable étant épaulé par deux personnes, Nathalie Chevalot, chargée d'études, et Marie Wolski, chargée de la communication développement durable. «C'est un projet de conduite du changement qui nécessite du recul et une technicité forte notamment sur l'interprétation de toutes les questions réglementaires.» En 2008, Universcience inaugure *Ma Terre première*, la première exposition 100% éco-conçue. Les éléments d'exposition ont été pensés de façon à être polyvalents, réutilisables et fabriqués à base de matériaux recyclés. Les volumes ont été optimisés afin d'alléger l'empreinte carbone de l'itinérance de l'exposition. Ces grands principes seront réunis dans un guide d'éco-conception des expositions (2010), une démarche qu'avait menée la BnF peu avant.

Depuis 2012, le Quai Branly et Universcience pilotent un groupe de travail appelé «atelier de gestion responsable des fins de vie d'événements et d'expositions» (AGREE), animé par le ministère de l'Environnement et de la

TÉMOIGNAGES

© DR; philippelevy.net.



MONIQUE BARBAROUX

HAUTE FONCTIONNAIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Cette stratégie est une politique volontariste, un engagement très fort dont les axes déclinent la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable de la France (SNTDD), adoptée par l'État en 2015, destinée à bâtir un monde plus durable. »



FRÉDÉRIC POISSON

DIRECTEUR DE LA DÉLÉGATION AUX GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNIVERSCIENCE

« Il faut sans cesse communiquer pour faire évoluer les mentalités. C'est pour cela que les micro-actions sont importantes car elles donnent à voir le changement : les brebis devant la cité [cf. photo n° 1], un arbre à vent qui va produire de l'électricité... »



3



4

3. Née à l'École de Paris Belleville, Bellastock est une association d'architecture expérimentale, œuvrant pour la valorisation des lieux et de leurs ressources. Chaque année (ici en 2014), elle réunit des étudiants pour construire et habiter une ville éphémère.

4. Le domaine national de Pau s'est résolument tourné vers la lutte biologique pour endiguer les ravages de la pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*.

LE LIEN ÉTROIT ENTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CULTURE

Le 10 mars, au palais de la Porte dorée, le ministère présentera son engagement pour le développement durable fondé sur les principes de la responsabilité sociale des organisations (RSO). Cette Stratégie-RSO 2016-2020 est organisée en trois volets : sociétal (les patrimoines, l'architecture, la création artistique, les médias et les industries culturelles, la sensibilisation et le développement d'une culture du développement durable, le soutien à la diversité culturelle), social (notamment la démarche de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité) et environnemental (application du plan Administration exemplaire). Elle est au cœur de l'action du ministère de la Culture et de la Communication car « le développement durable est aussi un enjeu culturel, qui traverse toutes les politiques du ministère, explique Olivier Lerude, adjoint à la haute fonctionnaire au développement durable. Trop souvent, cette question est considérée sous le seul angle technique. On oublie son enjeu civilisationnel et culturel. Pourtant, un monde durable est d'abord un monde équitable et apaisé et la cohésion sociale implique une langue commune, la transmission des biens communs aux générations suivantes, un cadre de vie épanouissant. »

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-durable



© Alexis Leclercq B. Laborde/Château de Pau.

Mer et la Mission DD du ministère de la Culture et de la Communication. Son but est de diminuer les déchets issus des expositions et de penser leur réemploi et leur recyclage. Deux actions à son actif : l'obtention du droit de don (article 106 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) et l'étude en cours sur la faisabilité d'une plate-forme de réemploi des biens scénographiques publics.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES TOURNAGES

« Source de progrès et d'opportunités économiques », c'est aussi en ces termes que Sophie Delorme, directrice adjointe du service de la responsabilité sociétale et environnementale du groupe France Télévisions, qui emploie aujourd'hui 7 personnes, qualifie son action. Sophie Delorme assure que les tournages soucieux de réduire leur empreinte écologique sont plus économiques. « Il suffit de regarder ce qui se pratique dans les studios américains où on utilise des matériaux plus sains, recyclables et démontables depuis les années 1990 », confirme-t-elle.

France Télévisions a été à l'initiative de la création d'Écoprod, un collectif regroupant le groupe Audiens, le Centre national du cinéma, la Commission du film d'Ile-de-France et TF1, pour mettre en commun des pratiques et des ressources pour des productions audiovisuelles et cinématographiques plus

respectueuses de l'environnement. Et le groupe public donne l'exemple avec la série *Plus belle la vie*, pédagogique par ses scénarios et très bonne élève sur ses plateaux de tournage. « Le travail de sensibilisation des directeurs de production, des réalisateurs, des techniciens, est primordial », explique Sophie Delorme. C'est tout le tournage qui est éco-conçu (décors, lumières, transports et logistique pour les acteurs, techniciens...).

France Télévisions a aussi dans son cahier des charges une mission d'information et de sensibilisation des téléspectateurs à ces questions. « S'il n'y a pas d'obligation chiffrée, France Télévisions transmet chaque année un bilan dans le rapport d'exécution de son cahier des charges », rajoute Sophie Delorme. Les personnages « éco-motivés » sont aussi de plus en plus nombreux dans les scénarios de fiction.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

Pour réaliser un état des lieux des enseignements sur la thématique de la transition écologique, le ministère a initié un séminaire pédagogique inter-écoles en novembre 2015. De cet événement fédérateur est apparue « la nécessité de mettre en place un réseau pour partager les enseignements, les projets pédagogiques, et échanger sur les pratiques qui existent déjà dans de



MARC CECCALDI

DIRECTEUR DE LA DRAC PACA

« Grâce au PDA, nous voulons inciter les agents à échanger autour de leurs trajets afin de covoiturer, à participer au choix de solutions alternatives pour réduire notre impact sur l'environnement mais également éviter les accidents et réduire le stress. »



FRANÇOIS BROUAT

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS BELLEVILLE

« La réflexion sur la place de la transition écologique dans l'enseignement de l'architecture permet de rénover les apprentissages et nos pratiques pédagogiques. Elle redonne aussi à l'architecture une dimension politique au sens premier. »

© DR : C. Hussy / MCC SRA DRAC PACA.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INSPIRE LA CRÉATION

Les artistes de la scène et des arts plastiques dans les écoles supérieures du ministère sont chanceux. Leurs formations se préoccupent de développement durable à travers les outils et les matériaux, que ce soit pour les comédiens, danseurs et chanteurs par le soin de leur corps ou de leur voix avec les questions d'alimentation et de biodiversité, ou pour les plasticiens avec le choix des encres, papiers, textiles, bois, colles... Les professionnels de la scène sont soucieux que les décors et les éclairages soient éco-conçus et que les questions de stockage ou de réemploi soient étudiés en amont. Sujet que le monde des spectacles vivants partage avec celui des musées. Les opérateurs intègrent l'objectif du développement durable dans leurs contrats de performances – économies d'énergie, de papier ou d'eau, clauses environnementales des marchés, recyclage des déchets – sans oublier divers chantiers de communication interne autour de l'écologie que leurs équipes mènent dans les théâtres nationaux (Chaillet, la Colline, l'Opéra), à la Philharmonie ou à l'Opéra de Paris. L'Agenda 21 du parc de la Villette et ses initiatives vertes devraient eux aussi faire des émules. Enfin, les artistes ont un champ infini d'inspiration car ces sujets sont pour eux porteurs d'espace, d'équilibre, de mouvement, d'écriture... bref tout l'imaginaire de leurs créations.

1. Soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication, le prix COAL Art et Environnement est le rendez-vous international des plasticiens qui s'emparent des questions d'écologie et contribuent par la création à la construction d'un monde durable. Le jury 2016 a élu le projet d'installation vidéo monumentale d'Angelika Markul. L'artiste d'origine polonaise, qui vit à Paris, souhaite filmer la disparition progressive du glacier de Tierra del Fuego situé à l'extrême sud du continent américain entre l'Argentine et le Chili.

2. Ce taureau à huit yeux est extrait de la série *Poles and Bulls – Unexpected Digital Species* de Robin Lopvet. Dans le cadre d'une exposition conçue par l'agence Alimentation Générale, il sera exposé avec d'autres artistes (dont Gregg Segal – voir photo *7 Days of Garbage*, en page 1), dans le hall des Bons-Enfants, du 15 octobre au 15 novembre 2017.



1

Tierra del Fuego. Illustration 3D du projet.



2

© Bartosz Gorka (installation vidéo, musique de Simon Ripoll-Hüner, film, couleur, son, 19'47" en boucle, images 3D, Plaques de médium, feutre, cire, lampe néon. Vue de l'exposition personnelle présentée au CSW Ujazdowski Castle, Varsovie, Pologne, 2016); Robin Lopvet.

LE MINISTÈRE EST AUSSI UN CONSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS LES JARDINS HISTORIQUES

► nombreux établissements, souvent menées de façon individuelle, affirme François Brouat, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville. Aujourd'hui, animé par deux enseignants, Philippe Villien (Ensa-Paris Belleville) et Pascal Rollet (Ensa-Grenoble), ce réseau travaille à la création d'un site et d'une plate-forme interécoles. »

N'oublions pas que le ministère est aussi un conservatoire de la biodiversité à travers les jardins historiques et protégés, les jardins remarquables, les sites. Jean-Michel Sainsard, expert parcs et jardins à la direction générale des patrimoines, ne veut pas se satisfaire de l'invocation du développement durable quand elle ne s'inscrit pas dans une pratique réfléchie : « La biodiversité, le développement durable sont en train de devenir une énième technique que l'on applique sans réelle réflexion. Imposer une gestion durable dans un jardin, quel qu'il soit, se doit de prendre en compte l'histoire, la composition, les pratiques, les techniques, les usages et l'économie. La détérioration de l'environnement par des pratiques polluantes appauvrissant la biodiversité n'est qu'une dérive due à la méconnaissance du jardin et à la façon de la gérer. » La mise en place de plans de gestion des jardins protégés qui tiennent compte de tous ces aspects, telle est la réponse du ministère de la Culture et de la Communication.

Les nombreuses initiatives menées sur le front de la protection de l'environnement complètent les volets social et sociétal au cœur de la Stratégie-RSO menée par le ministère. Le développement durable sera culturel ou ne sera pas ; ce n'est ni une option, ni un choix, c'est une nécessité ! ■

<http://rse.universcience.fr>

<http://www.bellastock.com>

http://www.francetelevisions.fr/responsabilite_societale_et_environnementale

➤ SÉMAPHORE > Ressources métier > Développement durable

* Grâce à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui a mis au point un calculateur qui permet en une vingtaine de questions de déterminer avec précision nos sources d'émission de GES et de réduire notre empreinte carbone sur la planète.

www.fge-carbone.com/calcul.php#presentation

TÉMOIGNAGES



JEAN-MICHEL SAINSDARD

EXPERT PARCS ET JARDINS, DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES

« Lorsque le plan Écophyto est apparu (réduire les pesticides de 50 % d'ici à 2018), nos domaines étaient déjà gérés sans engrais, sans arrosage, sans pesticide et quasiment sans herbicide. Notre gestion qui paraissait archaïque dans les années 1980 est maintenant considérée comme exemplaire ! »



SOPHIE DELORME

DIRECTRICE ADJOINTE EN CHARGE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE, FRANCE TÉLÉVISIONS

« L'éco-production des programmes est une démarche à impact positif pour l'ensemble du groupe. La prise en compte de ces enjeux constitue un formidable stimulant pour l'innovation, une opportunité pour réinsuffler de l'énergie dans les projets. »

BIENTÔT UN PORTAIL RH POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE

Le nouveau système d'information et de gestion des ressources humaines (SIRH) du ministère, RenoIRH, est en service depuis janvier 2016. Dans quelques mois, un portail RH destiné à tous les agents sera mis en ligne. Explications avec Hung Bui Khac, chef de la mission Modernisation SIRH au sein du service des ressources humaines.

Quel est le but de la création d'un portail RH pour les agents? Comment pourront-ils y accéder?

Ce portail agent est une application mettant à disposition des fonctionnalités en libre-service pour l'ensemble des agents du ministère gérés dans RenoIRH. Son objectif principal est d'améliorer la qualité de service rendu aux agents. Ce portail va donner à chacun un accès direct à son dossier de façon confidentielle et permettre ainsi de recentrer les gestionnaires RH sur des tâches à plus forte valeur ajoutée telles que le contrôle et l'analyse des informations. L'accès au portail agent se fera via un identifiant et un mot de passe qui seront attribués à chaque agent.

Quels seront les informations et les services offerts par ce portail RH?

Les agents pourront effectuer en ligne les demandes courantes directement auprès de leurs gestionnaires RH telles que signaler un changement de leur état civil, de leur situation de famille, de leurs coordonnées ou des personnes à contacter. Ils pourront aussi consulter leurs droits en congé (annuel, ARTT, congé de fractionnement, etc.) et saisir leurs demandes en ligne. Un historique de leurs absences et leur planning d'absences seront également disponibles.



© P. Gigan/MCC

Quelles seront les fonctionnalités proposées aux encadrants?

Lorsqu'un agent saisira une demande de congé, le portail en informera son responsable hiérarchique par courriel le lendemain. Ce sera alors à l'encadrant de valider (ou de refuser) cette

demande. Il pourra bien sûr tout à fait déléguer ce rôle à une personne de son choix. L'encadrant aura également accès au planning d'absences de son équipe.

Quand ce portail sera-t-il disponible?

À titre d'expérimentation, le portail agent est déjà accessible aux personnels du SRH depuis le 3 novembre 2016. Nous allons l'ouvrir, toujours à des fins de tests, à quelques entités supplémentaires, dont un service déconcentré. Un bilan sera fait fin avril. S'il est positif, le déploiement sera progressivement généralisé à partir de juin.

RenoIRH va continuer à évoluer jusqu'en 2018. Quelles sont les prochaines étapes?

Durant l'année 2017, de nouvelles fonctionnalités vont enrichir le portail agent. Elles concerneront notamment le temps de travail, la promotion d'échelon et l'historique de la carrière et des affectations. À l'horizon 2018, la préparation de la paie et la gestion de la formation seront intégrées à RenoIRH et viendront à leur tour enrichir le portail. ■

QUE FAIRE EN CAS DE DISCRIMINATION ?

Allodiscrim, une nouvelle cellule d'écoute et d'alerte, anonyme et confidentielle, à votre disposition.

Dans le cadre de sa politique d'égalité femmes/hommes et de promotion de la diversité (lire page 5), le ministère de la Culture et de la Communication s'engage dans un dispositif volontariste de prévention des discriminations. Complémentaire aux voies de recours existantes, cellule d'écoute, d'alerte et de traitement mise en place depuis janvier 2017, Allodiscrim est une cellule externalisée. Des avocats spécialisés sont à votre écoute pour répondre à vos questions, vous fournir des informations juridiques, des conseils et vous accompagner dans les démarches à entreprendre en cas de discrimination. Les échanges sont anonymes vis-à-vis de votre employeur et totalement confidentiels.

POUR QUI ?

Tous les agents du ministère de la Culture et de la Communication et de ses établissements publics.

COMMENT CONTACTER ALLODISCRIM ?

Le code employeur du ministère vous sera demandé dans tous les cas : 1959.

PAR INTERNET

Inscrivez-vous en ligne sur le site

www.allodiscrim.fr

Cliquez sur le logo Fonction publique puis sélectionnez le ministère de la Culture et de la Communication dans le menu déroulant. Dès votre inscription, un avocat vous rappelle sous 12 heures.

PAR TÉLÉPHONE

Un numéro vert gratuit : 0800 10 27 46

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h (hors jours fériés et 1^{er} mai).

PAR COURRIEL

culture.allodiscrim@orange.fr

PAR COURRIER

Allodiscrim, 222, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Consulter la rubrique dédiée sur Sémaphore

➔ SÉMAPHORE > Ressources humaines > Égalité & diversité

**FAISONS ÉQUIPE
SANS ÉTIQUETTE**

Objectif zéro discrimination

victime ou témoin
d'une discrimination ?

Contactez
ALLODISCRIM
anonyme et confidentiel
cellule d'alerte et d'écoute

<https://www.allodiscrim.fr>
n° vert gratuit 0800 10 27 46
culture.allodiscrim@orange.fr
ALLODISCRIM
222 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Code employeur Ministère : 1959

Toute l'info disponible sur Sémaphore
> Ressources humaines > Égalité & Diversité > Que faire en cas de discrimination

ASSOCIATIONS

ÉTUDE & ACTION >

ADHÉREZ!

Des loisirs culturels tout au long de l'année

Sans local, l'association fonctionne uniquement avec 14 bénévoles qui prennent en charge, sur leur



La pianiste Barbara Moser et la mezzo-soprano Hagar Sharvit au Théâtre de la Ville.

temps personnel, l'organisation des activités. Désireuse qu'un maximum d'agents puisse bénéficier de ses propositions, son tarif d'adhésion annuel unique est fixé à 14 €. Il n'a pas augmenté depuis 4 ans. Nous

œuvrons tout au long de l'année pour vous proposer des spectacles ou des activités dans des domaines aussi variés que des représentations théâtrales, des concerts, classiques ou musiques actuelles, des opéras, des comédies musicales, du jazz, des visites de monuments et de musées accompagnées par des conférenciers, des billets de cinéma à tarifs réduits, des spectacles pour enfants... L'association a choisi de ne pas investir le domaine du sport, une offre étant proposée par d'autres associations, à l'exception de la piscine des Halles et d'une activité Randonnées avec l'association Le Hérisson. L'activité Voyages est stoppée pour le moment en attendant un nouveau volontaire pour la prendre en charge.

Pour adhérer, accompagnez le bulletin d'un chèque de 14 € et retournez le tout à Sylvie Pisani à l'adresse indiquée dans le document.

Bulletin d'adhésion à télécharger sur Sémaphore

➤ SÉMAPHORE > Vie pratique > Loisirs et activités culturelles > Les associations du personnel > Étude & action

AAS > AIDES FINANCIÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle procédure pour l'aide financière remboursable (AFR) de l'AAS.

L'un des domaines de compétences de l'AAS en matière d'action sociale est l'octroi d'une aide financière remboursable sans intérêt, d'un montant maximum de 2 000 euros sur une durée maximum de 36 mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le dossier de demande d'AFR (ancien prêt social) n'est plus en libre accès. Avant toute démarche, vous devez prendre l'attache de la conseillère en économie sociale et familiale de l'AAS ou du service social dont vous relevez. En région, selon votre affectation, vous pouvez vous adresser à l'assistante sociale du ministère de l'Intérieur ou à un service social de secteur.

Après une rapide évaluation de votre situation, le travailleur social vous orientera sur le meilleur dispositif à mettre en œuvre. Il vous remettra le formulaire de demande d'AFR si celle-ci est appropriée et fera le lien avec la conseillère en économie sociale et familiale (ESF) de l'AAS. Cette dernière instruira le dossier que vous aurez transmis, complété des pièces justificatives. Elle le présentera ensuite, de façon anonyme, devant une commission dont la décision souveraine sera mise en œuvre par l'AAS.

Pour toute information, contactez la conseillère en économie sociale et familiale de l'AAS, Angélique Jacquet au 01 40 15 37 75 ou @angelique.jacquet@culture.gouv.fr

➤ SÉMAPHORE > Vie pratique > Loisirs et activités culturelles > Les associations du personnel > AAS

LE CAP > PARTICIPEZ!

Le CE de l'Orchestre de Paris et l'AS ENSA Toulouse, association du personnel de l'École nationale d'architecture de Toulouse, rallient la flottille du collectif des associations de personnel et CE, le cap.

Les concours du cap

Ouverts à tous les agents du ministère, en activité ou à la retraite, trois concours annuels primés sont proposés : le thème de cette année « Bêtes en tous genres » est commun au concours photo et au concours de nouvelles.

Photo

Le cap vous propose de porter le regard sur les bêtes en tous genres pour réaliser un bestiaire. Participation jusqu'au 30 novembre 2017. L'expo des photos ayant participé au concours photo 2016 sur le thème de « La rue » est en tournée !

Nouvelle

Histoires naturelles. Offrez-nous une vision originale, ludique ou sensible, qui mette en scène le monde animal en relation ou non avec l'homme. Participation jusqu'au 30 décembre 2017.

Course à pied vendredi 16 juin 2017

Au programme 5 km pour tous dans l'écrin du jardin des Tuileries.

➤ www.lecapculture.fr

LES INDÉGIVRABLES À LA CULTURE

Les pingouins de Xavier Gorce s'invitent dans les pages de **CULTURE**



Xavier Gorce.

IL Y A 40 ANS NAISSAIENT LES DRAC

Récit d'un très long combat juridique mené plus de dix ans par le ministère des Affaires culturelles.

En 1977, deux décrets officialisent enfin l'existence d'un échelon administratif transversal, resté jusque-là expérimental. Une mise en place longue car, dès 1962, la question de l'instauration d'une structure pour relayer la politique du ministère à l'échelon territorial se pose.

Le premier décret est signé le 3 février 1977 par Françoise Giroud, alors secrétaire d'État à la Culture, et publié au *Journal officiel* le 8 février. Le second, daté du 27 décembre 1977, est paraphé par Michel d'Ornano, ministre de la Culture et de l'Environnement, et paraît au JO le 3 janvier de l'année suivante. Il précise ce que le premier décret a encore de flou, lequel assigne aux Drac « la mise en œuvre de la politique culturelle du gouvernement » alors que le second confirme « dans le domaine relevant du ministère de la Culture ».

Le champ géographique de compétence des Drac est également défini ; il n'est question que de région en février alors qu'il est affirmé en décembre que les directeurs sont chargés de l'application de la politique gouvernementale « dans les départements et les régions ». Surtout le second décret renforce le pouvoir des directeurs sur les services car il leur donne « autorité » sur ceux-ci, services dont ils ne font que « disposer » dans le premier texte. Enfin le second texte transfère au directeur régional les pouvoirs des chefs de service régionaux alors que le texte de février ne vise que les pouvoirs



Les agents aux fenêtres de la Maison des Quatrans. Cette maison à colombages du xv^e siècle, classée monument historique, a abrité le siège de la Drac de Basse-Normandie jusqu'en 1998.

© Pascal Victor/ArtComPress.

des CRBF (conservations régionales des bâtiments de France) déchargées de leur qualité d'ordonnateurs secondaires.

LE RÔLE ACCRU DES DIRECTEURS RÉGIONAUX

Malgré les critiques dont font l'objet les Crac (comités régionaux des affaires culturelles), ceux-ci sont maintenus et leur animation revient

aux directeurs régionaux mais ils tombent progressivement en désuétude. Créés par une circulaire du 23 février 1963, les Crac étaient installés dans chaque circonscription d'action régionale et rassemblaient les représentants de chacun des secteurs du ministère. Présidés par les préfets, ils se bornaient à élaborer, en liaison directe avec les administrations centrales, une programmation des travaux et des activités du ministère en région.

Ces décrets de 1977 marquent une étape importante dans l'implantation du ministère de la Culture en région et donc dans sa permanence administrative jusque-là souvent menacée. Ils contredisent les tenants d'une conception du directeur régional qui aurait été un simple conseiller culturel du préfet de région sans autorité sur les services. Mais il faut encore attendre l'année suivante – 16 septembre 1978 – pour que le statut d'emploi du directeur régional soit publié. ■

À ne pas manquer :

Dans ses prochains numéros, *Cultures* consacrera une large place à ce quarantième anniversaire.

Pour en savoir plus :

L'Implantation du ministère de la Culture en région, par Jean-Louis Bodiguel avec le concours de Michèle Dardy Crétin, publié en 2000 par le Comité d'histoire du ministère.

TRIBUNE

EXPRESSION SYNDICALE

AVEC LA FIN 2016 VIENT L'HEURE DU BILAN POUR LA CFTC CULTURE D'UNE ANNÉE SOCIALE BIEN REMPLIE. ET 2017 S'ANNONCE AUSSI CHARGÉE.



À la suite des élections présidentielle et législatives, un nouvel exécutif entrera en fonction, auquel nous aurons à présenter notre conception du dialogue social.

Lors du dernier conseil commun du 6 décembre 2016 présidé par la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, un projet d'ordonnance, en application de la loi 2016-1088 du 8 août 2016, visant à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique, a été adopté. La CFTC a travaillé sur ce texte et a obtenu de meilleures garanties pour les agents, entre autres :

- Elle instaure un compte personnel de formation (CPF) de 150 heures maximum et la formation tout au long de la vie. Ce dispositif se substitue au DIF (120 heures) dont les droits seront transférés sur des CPF. Ce compte ouvert à un très large éventail de formations pourra être utilisé pour la préparation de concours et d'examens professionnels.

- Les personnels de catégorie C n'ayant pas de diplôme égal au niveau 5 (CAP, BEP) bénéficieront au total de 400 heures. En cas de projet d'évolution professionnelle visant à prévenir une situation d'inaptitude, l'agent bénéficiera de 150 heures supplémentaires.
- Elle vise aussi à simplifier et à améliorer l'accès au temps partiel thérapeutique.
- Elle met en place une période de préparation au reclassement pour accompagner les agents devenus inaptes.
- Elle sécurise le fonctionnement des secrétariats des instances médicales en soumettant les agents publics qui y sont affectés au secret médical et qui assurent ces fonctions en l'absence de médecin.
- Elle crée un compte spécial de maladie lorsque la maladie est consécutive à un accident reconnu imputable au service, à un accident de trajet ou à une maladie contractée en service.

FENÊTRES SUR RUE

Cultures vous présente les premiers prix du concours photo 2016 du collectif des associations de personnel et CE, le Cap, décernés le 6 janvier dernier. Le thème du concours, « La rue », a inspiré 90 candidats. L'ensemble des photos est réuni à travers une exposition itinérante présentée tout au long de l'année dans plusieurs établissements et directions du ministère.

À retrouver aussi sur www.lecapculture.fr



Premier prix couleur

«J'étais en train de travailler sur le chantier sculptures au musée du Louvre en février 2016. J'ai aperçu cette scène par la fenêtre. C'est surtout la lumière qui a attiré mon attention ; seule la personne couchée était hors de l'ombre. Tout ressemblait à un décor de théâtre. Les arcades au premier plan, un passant comme une silhouette de Magritte. Il y a aussi le décor de la rue de Rivoli sur les vitrines, qui crée des perspectives absurdes, une partie dans l'ombre, et une autre en pleine lumière. La seule réalité est la misère représentée par cet homme couché.»

Antoine Mongodin,
photographe,
musée du Louvre

Premier prix noir & blanc

«Photographe de rue depuis 2015, je tente de saisir des fragments de vie, de capturer l'âme de la rue et de ses passants. La lumière de cet après-midi d'été sous un pont du quartier de Bercy m'a tout de suite attirée. Captivée par les ombres et les lignes, j'ai attendu l'instant décisif, l'apparition d'un personnage venant parfaire le tableau...»

Élodie Froment,
juriste marchés publics,
musée du Louvre

